

Signature du Plan Particulier pour la Creuse n° 2

Tremplin Nature - Guéret, 22 mai 2025

Discours de Valérie Simonet

Présidente du Conseil départemental

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation,

Madame la Ministre chargée de la ruralité

Mesdames la Préfète, Sous-Préfète d'Aubusson, Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les directeurs des services de l'État en département

Messieurs les parlementaires,

Madame le Maire de Guéret,

Madame et Messieurs les présidents d'intercommunalités, Mesdames et messieurs les maires et élus,

Messieurs les présidents des associations de maires et de maires ruraux de la Creuse

Messieurs les présidents des chambres consulaires, représentants le monde socio-économique creusois,

Mesdames et Messieurs en vos représentations, grades et qualités,

Voici donc enfin venu le temps, non pas du lancement, mais de **la signature officielle d'un second accord**, celui de Guéret, après celui de Felletin en 2019, entre l'État et les acteurs de l'aménagement et du développement local, dans notre territoire hyper-rural, la Creuse.

Ce second Pacte, issu d'un travail collectif nourri, dans lequel les acteurs creusois ont déterminé leur vision d'avenir, leur stratégie et leurs priorités, définit ainsi, avec l'Etat, mais aussi avec le Conseil régional et le Conseil départemental, des engagements mutuels. Bien sûr, il en est attendu un soutien fort de l'Etat en termes d'intervention, à nos côtés.

Les élus et les équipes du Conseil départemental ont été acteurs, forces de propositions et d'innovation, et seront des plus attentifs au déroulé présent et à venir de ce contrat. Cela s'entend au prisme des nombreux champs d'intervention de notre collectivité et des actions de proximité que nous portons auprès de chacun des 118.874 creusois, mais aussi des 256 communes et des 10 intercommunalités.

Le Conseil départemental de la Creuse s'est de nouveau engagé dans ce Pacte territorial, en tant que cofinanceur et porteur d'actions nouvelles, face aux nombreux enjeux qui s'imposent à nous, dans l'ambition de « bâtir cette ruralité de demain », sujet, Madame la Ministre, chère Françoise, qui nous a déjà, à plusieurs occasions, réunies.

Je citerai quelques exemples de notre engagement dans ce Pacte, à travers l'Habitat, la Jeunesse, l'accès aux soins...

Pour commencer, vous dire, qu'ici, en Creuse, nous savons faire collectif. Dès 2016, avec l'ANAH et les intercommunalités, nous nous sommes saisis de la question de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au maintien à domicile, en créant une organisation efficiente, nous le mesurons, à l'échelle départementale, « Creuse Habitat ».

Pour autant, nous avons constaté, dans notre département que de nombreux logements, privés comme publics, restent inoccupés.

Le Conseil départemental a alors mobilisé, sur son budget, que l'on sait, Monsieur le Ministre, de plus en plus contraint..., un fonds spécifique d'un million deux cent mille euros, dédiés aux communes, pour remettre sur le marché des logements locatifs de qualité. Il s'agit là d'une offre indispensable, pour accueillir de nouveaux actifs dans notre département.

Cette démarche vise aussi à valoriser notre patrimoine bâti qui, à lui seul, raconte l'histoire des « paysans-bâisseurs » qui ont façonné nos campagnes et tant de grandes villes.

Rénover le bâti ancien reste un savoir-faire exigeant, à transmettre. Et je veux saluer l'initiative de la Région et de la Fédération du Bâtiment, engagés dans la mise en place d'une filière de formation dédiée, au Lycée des métiers du Bâtiment de Felletin.

Le Conseil départemental a initié une action originale visant à accompagner la mise en vente et la rénovation de biens immobiliers dans les centres-bourgs. Il s'agit d'informer les futurs acquéreurs de l'état des biens et de leur donner les clefs de la rénovation. « Creuse Habitat » porte cette expérimentation, la « Plateforme des bâtisseurs creusois », qui s'appuie sur un large partenariat, associant des agences immobilières et notaires, des architectes et des artisans...

Autre enjeu pour la Creuse de demain, enjeu qui, pour nous, demeure fondamental, ne serait-ce qu'avec nos équipes de PMI et du Pôle Education - Collèges, c'est de veiller à pouvoir offrir à nos enfants, à nos adolescents, toutes les conditions du « ***bien grandir pour bien apprendre*** ».

Cela doit se concevoir avec tous les acteurs du territoire, depuis la DETTSPP, la CAF, la MSA, le DASEN et les équipes éducatives, les collectivités et le riche tissu associatif. C'est donc un dispositif inédit que nous portons de « Département Éducatif Rural », dispositif qui vise à proposer, à chaque jeune Creusois, un parcours, éducatif, sportif, culturel, citoyen...

Nombre d'entre eux vont s'exprimer dans quelques jours, lors du premier Festiv'Ado, événement conçu pour et avec nos collégiens, afin de mettre en avant leurs talents artistiques, culturels, musicaux, scientifiques, numériques....

Il s'agit de concourir à rendre possible et d'accompagner toutes leurs ambitions, afin de leur rappeler que la Creuse est propice à « ***faire pousser tous les talents*** » !

Ce pacte doit également permettre de renforcer LES FILIERES ECONOMIQUES qui font l'identité et l'avenir de la Creuse comme vous le confirmeront, à n'en pas douter, nos présidents de Chambres consulaires et représentants du monde économique et de l'emploi, également pleinement engagés dans ce pacte.

Être un territoire rural n'est pas antinomique avec la capacité à faire vivre, développer, accueillir, des FILIERES INDUSTRIELLES.

L'exemple d'AVIA-PICOTY, que nous visiterons ensemble cet après-midi, le prouve : ici aussi, on peut concilier ancrage local, innovation et développement.

Mais il faut aussi parler des inquiétudes nourries ces derniers mois, avec la fermeture brutale d'AMIS, à Guéret et la situation de LSI-GM&S, à La Souterraine qui reste préoccupante, malgré l'annonce récente d'une reprise du groupe.

Je pense aussi à L'AGRICULTURE et à L'ELEVAGE, qui structurent l'économie locale, l'aménagement de l'espace, et une grande partie de notre tissu social.

Ces filières font aujourd'hui face à des défis, en particulier sur le plan sanitaire. La multiplication des épizooties, les difficultés d'accès aux soins vétérinaires, les besoins accrus en vaccination mettent en tension l'ensemble de la filière.

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles, au-delà de son soutien aux agriculteurs et au Groupement de Défense Sanitaire, notre Conseil départemental porte un Plan Vétérinaire destiné à favoriser l'installation de professionnels en Creuse, installations qui ne peuvent être que favorisées par l'**ouverture d'une**

école vétérinaire à Limoges. Et, nous sommes très nombreux à l'appeler de nos vœux et avec insistance.

La question de l'accès aux soins reste aussi fondamentale et est aujourd'hui la plus grande préoccupation des Creusois. Nous accompagnons les professionnels de santé dans l'accueil d'étudiants, demain des médecins juniors, et peut-être prochainement dans la déclinaison du Plan pour lutter contre les déserts médicaux annoncé par le Premier Ministre. Pour autant nous faisons le pari, ici en Creuse, d'une nouvelle organisation en équipe de soins, avec un financement dédié aux formations IPA pour les libéraux, et à l'émergence d'une offre en téléconsultation jusqu'au domicile. C'est notre **plan « Dîtes 23 ! »**.

Le maintien de l'activité économique, l'accès aux services, nous interrogent aussi sur **la question des MOBILITES**. La Creuse est le département au plus grand nombre de kilomètres de routes rapporté au nombre d'habitants et nous veillons à maintenir la qualité ce réseau indispensable, ce qui est, vous le savez, de plus en plus difficile à assumer financièrement.

Mais au-delà de la route, **le ferroviaire** recueille toute notre attention. Après nous être mobilisés sur l'avenir des petites lignes ferroviaires, l'annonce brutale, sans concertation, de la fermeture de la ligne Guéret-Felletin, nous a réellement choquée. Vous avez reçu une délégation d'élus et l'engagement, depuis, d'une étude par le CEREMA est un signal. Mais cette étude ne doit pas être une formalité. Elle doit être, et je le réaffirme, une véritable recherche de solutions alternatives, crédibles, durables.

Je veux aussi redire, ici, l'importance du POLT, la seule ligne qui nous permet de rejoindre Paris, mais dans des délais encore trop importants, et sujette, bien trop souvent, à des arrêts, pannes, suppressions... Cela n'est plus acceptable, vous les savez. Il en va concrètement, avec cette ligne, de notre capacité à rester attractifs à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, en effet, alors que la Creuse accueille de nouveaux habitants et séduit de plus en plus de touristes, ce Pacte voit un **engagement fort de l'Etat, je voulais vous en remercier, au profit d'un site culturel, patrimonial et de savoir-faire d'excellence**, avec le soutien à la création de nouveaux espaces d'exposition, au sein de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé, à Aubusson.

Sa renommée de développement économique et touristique et l'intérêt qu'elle suscite ne sont plus à démontrer, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale. Il y a quelques semaines, j'étais au Japon, aux côtés d'ATOUT France et du CRT Nouvelle Aquitaine, alors que 2 tapisseries monumentales de la tenture Miyazaki y sont présentées, l'une à Nagoya et l'autre au sein du Pavillon France de l'Exposition Universelle d'Osaka.

C'est donc, Monsieur, Madame les Ministres, Madame la Préfète, au travers de ces quelques engagements mutuels, Etat-Département, je signe ce Pacte, à vos côtés ; pacte qui se veut être un cadre d'action spécifique, dédié aux enjeux de la ruralité, dans notre département.

Et ce pacte, s'il est concrètement suivi d'effets, loin de faire de la Creuse un territoire à part, renforcera, ce que je souhaite ardemment, la dynamique d'attractivité d'un département où l'on peut vivre, travailler, s'épanouir, et veiller sereinement à l'avenir de ses enfants.

Je vous remercie de votre présence ce jour dans notre département. Merci de l'attention que vous portez aux territoires fragiles, aux territoires ruraux, qui seront, j'en suis convaincue, une réponse, demain, aux grands enjeux de mutation environnementale, numérique et sociétale.

